

Communiqué de presse

26 mars 2014

ConviviaCité : Début des travaux de la 7^{ème} et dernière étape

Les travaux de ConviviaCité ont donné un nouveau visage à la cité d'Erguël. La dernière touche sera apportée avec la 7^{ème} et dernière étape des travaux qui débutera le 31 mars 2014, pour s'achever à la fin octobre. Remodelage du carrefour entre la Route de Villeret et celle de Tramelan. Fin de la réfection complète de la rue Docteur-Schwab et réaménagement complet du Carrefour entre la Route de Tramelan et la Rue de la Serre seront les éléments clef des travaux prévus en 2014.

Grâce à l'avancée prise par le chantier en 2013, il ne sera plus nécessaire d'opérer une déviation complète de la circulation par les rues de la Clef et des Jonchères. La déviation de la circulation sera limitée au secteur des travaux (rues du Midi et de la Suze et rues de la Serre et du Raisin).

EN ROUTE POUR LA 7^{ÈME} ÉTAPE

Suite à l'acceptation par le corps électoral imérien, le 5 février 2012, de la demande de crédit de 3,14 millions de francs pour les trois dernières étapes de la réfection de la route cantonale, les années 2012 et 2013 ont vu le centre de Saint-Imier changer profondément. Valorisation, par un espace public de qualité, des façades des immeubles au caractère remarquable qui bordent la grand-rue. Elargissement des trottoirs et amélioration de l'accessibilité sont les résultats visibles des efforts réalisés ces 2 dernières années.

SECTEUR ET CALENDRIER DES TRAVAUX :

Les travaux débuteront là où ils se sont terminés l'année passée, et ils s'étendront autour du Bureau du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), bâtiment anciennement Nivarox, sur la route de Tramelan au nord et sur la route de Villeret au sud. Ils porteront sur la réfection de 270 mètres de route, de 550 mètres de canalisations municipales (eau potable : 250 mètres, gaz naturel : 150 mètres, eaux claires : 150 mètres) et des réseaux électriques et de l'éclairage public du secteur.

On peut distinguer deux phases importantes dans les travaux :

Lors de la première phase, appelée à durer jusqu'aux vacances d'été, le secteur mis en chantier concernera la rue Dr-Schwab et la route de Tramelan. La circulation Bienne-La Chaux-de-Fonds sera déviée par la rue du Midi et la rue de la Suze jusqu'au carrefour de l'Erguël où elle retrouvera la Grand Rue. La circulation en provenance de Tramelan sera déviée par la rue de la Serre et la rue du Raisin qui verront une circulation bidirectionnelle. Afin de la faciliter, le stationnement sera interdit sur la rue de la Serre durant cette phase. L'objectif est d'achever les travaux sur la route de Tramelan aussi rapidement que possible, afin de supprimer la déviation par les rues de la Serre et du Raisin.

Lors de la seconde phase, les travaux porteront essentiellement sur la Route de Villeret, avec la réfection des intersections avec la rue de l'Est et la rue Champs-de-la-Pelle, qui forment les limites est du chantier. Durant cette seconde phase, le carrefour entre la Route de Tramelan et les rues de la Serre et de la Carrière sera également refait, ainsi que la partie est de la rue de la Serre. Pendant ces travaux, la circulation sur la route de Tramelan sera possible. Il est possible que des feux doivent être installés à certaines périodes du chantier.

QUELQUES ÉLÉMENTS MARQUANTS :

Les travaux permettront le renouvellement indispensable des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz dans les secteurs concernés. Le réseau d'évacuation des eaux claires (PGEE) sera installé dans la route de Tramelan.

Les trottoirs seront rénovés selon les mêmes principes que ceux adoptés pour le projet **ConviviaCité**. Les bordures seront adaptées aux personnes à mobilité réduite, et les trottoirs seront traversants (rue de l'Est et rue de la Carrière). L'amélioration sera particulièrement importante pour la partie sud de la rue Dr.-Schwab, caractérisée actuellement par un trottoir en mauvais état et parsemé d'obstacles. L'élargissement du trottoir nord de la Route de Tramelan apportera constituera également une amélioration non négligeable.

Le carrefour du bureau du COSC sera réaménagé. La pointe de l'intersection sera « raccourcie » et la chaussée sud de la route cantonale légèrement rehaussée. De la sorte, le carrefour sera amélioré (meilleure visibilité), l'accès aux bâtiments sud plus facile et, surtout, un trottoir normal et sans escalier sera offert pour se rendre du centre de la Cité vers les quartiers Est. La géométrie de ce carrefour est très contraignante, et toutes les améliorations possibles compte tenu de ces impératifs seront apportées.

Enfin, le carrefour entre la route de Tramelan et la rue de la Carrière sera traité comme « porte d'entrée de Saint-Imier », à l'image de ce qui a été fait à l'ouest, devant le Ceff industrie. La sécurité des piétons sera améliorée par la nouvelle configuration du passage pour piétons traversant la route cantonale. Enfin, la géométrie du carrefour sera revue, de manière à inciter les véhicules en provenance de Mont-Crosin à ralentir. La sécurité sera également améliorée par l'installation de candélabres supplémentaires et de nouveaux éclairages LED dans tout le secteur.

Il est prévu que les travaux soient achevés le 31 octobre 2014, au plus tard. Cet objectif est raisonnable, et devrait pouvoir être tenu, sous réserve des surprises toujours possibles dans une telle réalisation. Une inauguration officielle aura lieu dans la seconde partie d'octobre, en présence de la Conseillère d'état en charge des Travaux publics (à confirmer).

Pendant les travaux, tous les commerces et les services resteront ouverts, sans restriction d'accès. Une signalisation adéquate et précise sera mise en place.

Dans le secteur des travaux, une signalisation particulière et détaillée sera mise en place.

Le Conseil municipal est conscient des implications de ces travaux. Il remercie vivement la population de la patience et de la compréhension manifestées à l'occasion des ces travaux d'envergure.

Contact

Municipalité de Saint-Imier
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 44 00
info@saint-imier.ch

Documents en téléchargement sur www.saint-imier.ch/conviviacite

